

Natacha Trippé

L'articulation de l'espace religieux et de l'espace civique : l'exemple du sanctuaire de Zeus sur l'agora de Thasos

L'étude du sanctuaire de Zeus sur l'agora de Thasos s'inscrit dans le programme collectif « Archépolis : Archéologie et histoire de l'espace public à Thasos » dont l'objectif est l'étude des monuments civiques et religieux de l'agora thasienne, par le questionnement croisé de l'architecture, de la sculpture et de l'épigraphie¹. Il s'appuie notamment sur un Système d'Information Géographique (SIG) du centre monumental de Thasos², qui permet d'exploiter les données des fouilles, de les stocker, de les faire dialoguer et de les valoriser. Le WebSIG permet aussi de nouvelles interprétations concernant la topographie religieuse de Thasos : en cartographiant l'ensemble des témoignages attestant une pratique cultuelle, cet outil offre un moyen de mieux saisir l'inscription des dieux dans l'espace de la cité et contribue à appréhender le rapport étroit entre le développement de l'urbanisme et l'implantation des espaces sacrés, qu'il s'agisse d'un sanctuaire monumentalisé ou d'un modeste point de culte. L'agora de Thasos, cœur politique de la cité et siège de nombreux cultes, constitue un champ d'investigation particulièrement propice pour observer la façon dont s'articulent espace public et espace sacré. À ce titre, le sanctuaire du Zeus Agoraios Thasien concentre sans nul doute un faisceau de questionnements quant à l'« inscription du divin » dans un espace bien spécifique, l'espace civique. Le propos n'est pas de livrer ici une description exhaustive des vestiges du sanctuaire mais d'exposer les nouvelles recherches sur ce secteur qui, bien que dégagé, ne fut jamais publié, et de formuler de premières remarques sur la place qu'occupe cet ensemble dans l'espace de l'agora³.

1 Ce programme est inscrit dans le quinquennal 2022–2026 de l'École française d'Athènes et est soumis aux autorisations de l'Éphorie de Kavala. Y participent G. Biard (Université Aix-Marseille), L. Fadin (EFA), J. Fournier (Université Strasbourg), P. Hamon (Paris Sorbonne Université), M. Imbs (architecte du patrimoine), S. Kriemadi (architecte), N. Trippé dir. (Université Bordeaux-Montaigne).

2 Le WebSIG de Thasos, mis en ligne en 2020, est disponible à l'adresse suivante : <https://sig-thasos.efa.gr/>. Pour une présentation de ce programme, voir Trippé 2019.

3 L'étude du sanctuaire de Zeus Agoraios, menée en collaboration avec M. Imbs, vise à fournir d'une part l'étude architecturale et archéologique de cet ensemble cultuel, désigné sous les numéros *GTh* 33–35 dans le *Guide de Thasos* (Grandjean/Salviat 2000) et de mettre en lumière les différentes phases de son évolution ainsi que ses rapports topographiques avec les autres édifices et points de culte de la place ; à proposer d'autre part, en convoquant les témoignages épigraphiques, une réflexion historique sur la place de Zeus dans le panthéon thasien, dont le culte est étroitement lié aux événements politiques et à la vie de la cité.

La cité de Thasos, fondée vers 670 par des colons pariens menés par l'archégète Télésiclès, emprunte à sa métropole nombre d'éléments essentiels de son identité : les institutions, les noms propres, l'organisation du corps civique et les principaux cultes⁴. Paros, en implantant sa colonie de Thasos, répond au modèle de migration en œuvre dans la Grèce archaïque : les divinités de la métropole, voyageant avec les colons, sont installées dans la nouvelle cité et garantissent la filiation religieuse avec la cité-mère, événement qui est au fondement de la communauté nouvellement créée. Le paysage thasien se caractérise ainsi par un nombre important de sanctuaires, dont l'installation a selon toute vraisemblance joué un rôle dans la délimitation du territoire de la colonie⁵.

Dans ce paysage, l'espace central de l'agora (Fig. 1), cœur monumental de la ville basse, abritait également plusieurs sanctuaires dont beaucoup demeurent malheureusement anonymes. Se distingue toutefois l'ensemble désigné par les numéros 33–35 du *Guide de Thasos* et reconnu comme étant le sanctuaire du Zeus de l'agora.

Description des vestiges du sanctuaire

La fouille de l'agora de Thasos, menée par l'École française d'Athènes de 1948 à 1955, mit en œuvre des moyens d'ampleur exceptionnelle qui permirent le dégagement de l'ensemble de la place et des édifices la bordant (Fig. 1). Elle donna lieu à une moisson épigraphique considérable qui prouvait l'importance politique de la zone et qui fut publiée rapidement par les soins de J. Pouilloux et Chr. Dunant en 1954 et 1958⁶. L'ensemble religieux désigné par les numéros *GTh* 33, 34 et 35 du *Guide de Thasos* (Fig. 2) fut mis au jour dès les premières années de l'exploration archéologique : l'enceinte circulaire était déjà apparue lors du creusement de deux tranchées exploratoires en 1946. En 1948, une longue base rectangulaire (*GTh* 33) fut mise au jour, en même temps que les sections d'un péribole, les vestiges d'un autel ainsi que la façade d'un édifice. L'ensemble fut dégagé entièrement l'année suivante et les fouilleurs identifièrent alors définitivement le sanctuaire : ils proposaient en effet de replacer dans l'une des bases du péribole, sur le petit côté sud-est, un pilier inscrit portant au génitif le théonyme de Zeus Agoraios Thasios (Fig. 5) qui avait été découvert au début du siècle en remploi dans le dallage d'un chemin se situant entre l'agora et le port. L'activité archéologique dut toutefois se concentrer rapidement sur d'autres secteurs, puis hors de l'agora, de sorte que le sanc-

⁴ Sur la colonisation de Thasos par Paros, voir notamment Pouilloux 1954 ; Muller 2010 ; Holtzmann *et al.* 2019 avec bibliographie antérieure.

⁵ Muller 2002, 2010.

⁶ Pouilloux 1954 ; Dunant/Pouilloux 1958.

tuaire, bien que constituant un ensemble particulièrement intéressant, ne fit jamais l'objet d'une étude architecturale complète et les résultats de la fouille furent uniquement publiés dans les Chroniques du *Bulletin de Correspondance Hellénique*⁷.

Le péribole

Cet ensemble cultuel occupe l'angle nord de la place publique, à proximité du portique nord-ouest et du bouleuterion (*GTh* 11). Trois années de campagnes, menées de 2017 à 2019, nous ont permis de dresser le plan de l'ensemble des vestiges et de réaliser le relevé des blocs que nous attribuons à l'élévation. Le sanctuaire est encint dans un péribole de forme trapézoïdale, dont sont conservés le côté nord-ouest (sur une longueur de 14,54 m), le côté nord-est (sur une longueur de 15,17 m) ainsi qu'une petite section du côté sud-est (sur une longueur de 6,20 m). Le côté sud-ouest est manquant et la lecture des angles est et ouest est quant à elle perturbée respectivement par l'enceinte circulaire *GTh* 35 et la grande base *GTh* 33.

Les côtés nord-est et nord-ouest du péribole (Fig. 2) présentent un dispositif identique : huit bases carrées libres au nord-est, sept bases au nord-ouest, espacées régulièrement de 0,98 m à 1 m en moyenne⁸. Ces bases sont pourvues de mortaises carrées⁹, destinées selon toute vraisemblance à recevoir les piliers d'une clôture à claire-voie, entre lesquels se tenaient des barrières, très certainement en bois, comme l'illustre la formule adoptée sur le monument des héros éponymes à Athènes¹⁰. En l'état actuel, seuls ces deux côtés du péribole présentent des entrées, constituées de deux seuils quasiment identiques, flanqués de deux demi-bases, qui viennent se caler contre l'enceinte circulaire et contre la grande base *GTh* 33. Le système de fermeture était assuré par une porte à double vantaux, de largeurs inégales, ouvrant vers l'intérieur du sanctuaire¹¹.

Sur la section sud-est conservée (Fig. 3), le dispositif de clôture est différent : entre les bases à mortaises, sont intercalés des blocs dont la surface indique que, sur cette section, le péribole était constitué de piliers entre lesquels venaient prendre place des plaques, sur le modèle de l'enceinte entourant l'autel des Douze dieux sur l'agora d'Athènes¹². Un pilier du péribole fut retrouvé sur le site. Entier, il

7 *Chronique des fouilles*, BCH 71–72 (1947–48), 419–422 ; BCH 73 (1949), 538–547 ; BCH 74 (1950), 333–341.

8 Ces bases qui mesurent en moyenne 0,606–0,625 m × 0,588–0,618 m, pour une hauteur moyenne de 0,38 m sont dressées seulement dans la partie supérieure de leurs faces latérales.

9 Mesurant entre 0,342 et 0,370 m de côté pour des profondeurs variant entre 0,082 et 0,117 m.

10 Shear 1970.

11 Le seuil A, jouxtant l'enceinte circulaire, présente une longueur totale de 1,745 m et le seuil B, situé près de la grande base, une longueur de 1,728 m.

12 Crosby 1949 ; Gadbery 1992. On peut également mentionner la clôture enserrant l'autel d'Artémis à Épidaure (Roux [1961], 221 et pl. 54).

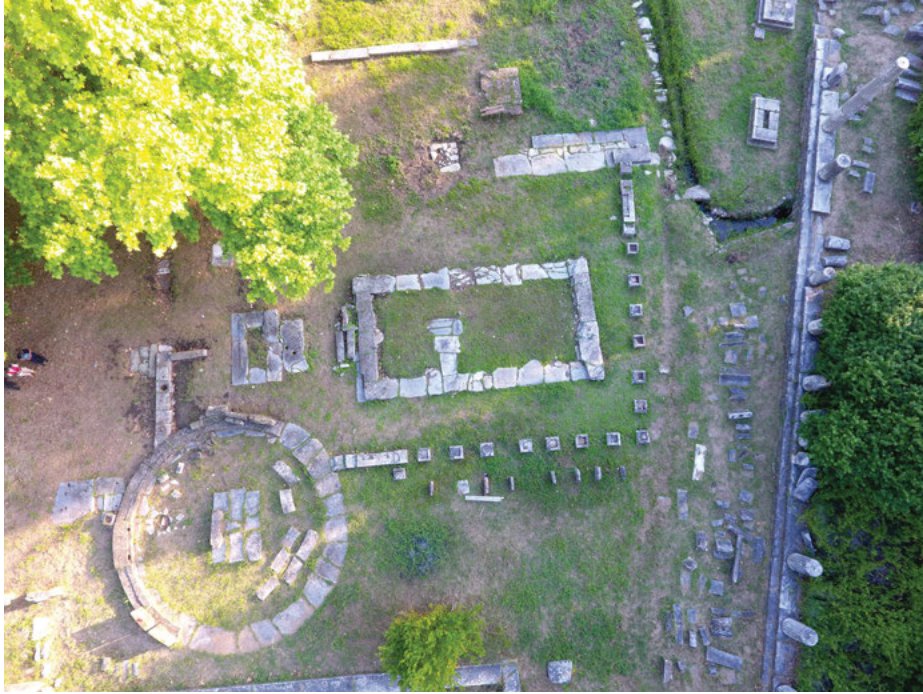


Fig. 2: Photographie par drone du sanctuaire (© L. Fadin, N. Trippé / École française d'Athènes).

présente une hauteur d'1,70 m et une section carrée de 0,31 m de côté à la base, pour adopter ensuite une forme légèrement pyramidante. Ses faces latérales semblent indiquer qu'il se trouvait à la jonction des deux systèmes de fermeture : sur l'une sont aménagées six mortaises carrées, de 0,85 m de côté, destinées à recevoir les éléments de bois de la clôture à claire-voie; l'autre présente une bande démaigrée haute d'1,30 m, large de 0,115 m, correspondant à l'emplacement d'une plaque du parapet¹³. La dernière mortaise latérale est à cheval sur la face supérieure du pilier, indiquant qu'un couronnement achevait le dispositif.

¹³ La faible profondeur du démaigrissement et l'absence de mortaise de fixation invitent à restituer un dispositif constitué de plaques de bois.



Fig. 3: Section sud-est du péribole (© N. Trippé / École française d'Athènes).

Le temple et l'autel

Le temple occupe la partie nord du téménos, le long côté nord-ouest étant parallèle au péribole. L'édifice ouvre à l'est, dans l'axe de l'autel situé à 3,50 m. Seules sont conservées les fondations constituées de grandes dalles de gneiss où l'on rencontre parfois des blocs de marbre, ainsi que l'assise de réglage mêlant marbre et gneiss sur les petits côtés (Fig. 4). L'édifice mesure aux fondations 12 m sur 6,10 m, ménageant un pronaos d'une profondeur de 4,60 m et un naos d'une profondeur de 7,40 m, ce qui en fait un édifice relativement modeste. En façade, un dispositif constitué de trois petits orthostates de marbre liaisonnés, que l'on est tenté d'interpréter comme une eschara sur la base de parallèles thasien¹⁴, s'appuie contre l'euthynteria. Il est encore trop tôt pour déterminer la forme architecturale de l'édifice. Toutefois, la disposition des blocs aux angles de l'euthynteria, qui présentent leur petit côté en façade, peut faire songer à un dispositif d'antes, sans que cela ne soit complètement certain. De l'élévation, peu d'éléments sont connus mais des blocs errants sur l'agora ou en remploi dans les édifices voisins sont des candidats possibles pour être attribués au temple, ce que le travail de restitution permettra de vérifier.

¹⁴ Notamment au passage des théores (Blondé/Muller/Mulliez 1995, 686 et fig. 38).

L'autel n'est conservé qu'en ses fondations, constituées de grandes dalles de gneiss, formant un rectangle de 3,55 m sur 2,39 m. L'espace central, laissé libre, était destiné à recevoir un blocage de terre et de moellons, autour duquel il faut restituer un habillage de marbre composé d'orthostates selon une formule que l'on retrouve sur d'autres autels thasiens¹⁵. Le corps de l'autel proprement dit reposait sur une crépis dont le dernier degré constituait la prothysis sur laquelle se tenait l'officiant, face au levant¹⁶. Sur le long côté nord-ouest de l'autel s'appuie une dalle de marbre à gros grain, dont la surface particulièrement usée présente trois mortaises carrées alignées¹⁷. Une hypothèse, eu égard aux dispositifs que l'on rencontre dans l'aménagement sacrificiel, est d'interpréter ces cavités comme des mortaises destinées à recevoir, dans une gaine de plomb, le tenon maintenant l'anneau auquel était attaché l'animal avant d'être abattu¹⁸. Notons enfin que fut également mis au jour un caniveau partant de l'autel et contournant le temple au sud-ouest, destiné très vraisemblablement à l'évacuation du sang des sacrifices¹⁹.

L'enceinte circulaire

L'enceinte circulaire *GTh 35* (Fig. 2) présente aux fondations un diamètre extérieur de 10,50 m pour un diamètre intérieur au toichobate de 8,50 m²⁰. Les fondations largement débordantes à l'intérieur, sont constituées de deux assises de grands blocs de gneiss sur lesquelles reposent le toichobate en marbre, comme l'ensemble de l'édifice²¹. Au centre de la structure se trouvent des fondations de gneiss, d'une emprise de 3,10 m sur 2,20 m, qui furent interprétées lors de la fouille comme les fondations d'un autel. L'entrée de l'édifice se trouve au sud-est, ménagée par un seuil avoisinant 1,95 m. Le système de fermeture indique une porte à deux vantaux ouvrant vers l'intérieur. L'élévation présente deux types d'appareil : à l'extérieur, un grand appareil composé d'orthostates convexes, positionnés en avant d'un ressaut d'une trentaine de

¹⁵ Citons, parmi d'autres, le grand autel (*GTh 23*) situé sur l'agora thasienne ou les autels du Poseidonion.

¹⁶ Sur la définition exacte du terme de prothysis, voir Ginouvès/Guimier-Sorbets 1991, 279 et Ginouvès et al. 1998, 50.

¹⁷ Ces mortaises, espacées de 0,27 et 0,28 m, mesurent 0,13 m par 0,15 m pour une profondeur de 0,035–0,045 m.

¹⁸ Comme on le rencontre sur l'autel des *Caesares* (*GTh 30*), situé non loin de l'autel étudié. Toutefois, nous ne trouvons pas d'explication satisfaisante aux dimensions importantes des mortaises. Sur l'iconographie du sacrifice, présentant l'animal attaché par une corde enroulée autour de ses cornes et passée dans l'anneau fixé au sol, voir notamment l'hydrie Ricci provenant de la nécropole de la Banditaccia à Cerveteri (Rome, Musée de la Villa Giulia, inv. 80983) (Ugaglia/Grand-Clément 2017, 82–84).

¹⁹ Chronique des fouilles menées en 1948 dans *BCH 73* (1949) 544.

²⁰ Voir également Chronique des fouilles menées en 1946 dans *BCH 71–72* (1947–48), p. 419–422.

²¹ Onze blocs du toichobate sont conservés.



Fig. 4: Le temple et l'autel après leur dégagement (© École française d'Athènes).

centimètres tandis que l'élévation intérieure est composée de moellons concaves, de marbre également. La face de parement des orthostates est soigneusement traitée à la pointe fine et mise en valeur dans un cadre délimité par un listel²². Les deux séries d'orthostates, les panneresses et les chaperons conservés permettent de restituer une élévation minimale d'1,72 m environ, d'environ 2 m avec le couronnement.

Il convient de préciser d'emblée que la fouille de l'ensemble architectural qui nous occupe a incontestablement souffert des à-coups de l'exploration archéologique et des contingences logistiques. Le secteur fut en outre perturbé à la fin de l'Antiquité par l'installation d'un cimetière byzantin, associé à la basilique construite au V^e siècle p. C. (*GTh* 13) à partir des blocs des édifices voisins : un certain nombre de tombes, aussi indigentes soient-elles, ont été découvertes à des niveaux particulièrement bas. Enfin, une activité de débitage de blocs, comme en témoigne une épaisse couche de débris de marbre et de tuiles dégagée en fouille, se tint à la limite sud-ouest du sanctuaire²³. La consultation des carnets de fouille permet toutefois de rassembler quelques indices stratigraphiques : autour de l'autel fut observée une terre mêlée de cendres, contenant des restes fauniques, essentiellement des os de porc ; concernant le temple, qui fut arasé jusqu'en ses fondations, les archéologues notent qu'il était remblayé

²² De 0,037 à 0,045 m environ.

²³ Les fouilleurs identifièrent comme un four à chaux une structure en tuf située au nord de l'autel de Théogénès, mais cette attribution nous paraît peu assurée. Cette constatation les conduisit par ailleurs à prêter une attention moins fine à la stratigraphie du secteur.

d'une couche de sable contenant des fragments de marbre et des tessons archaïques. Le seul sondage profond qui y a été pratiqué est une tranchée est-ouest dans le naos, profonde de 0,92 m. Elle semble avoir été creusée dans une couche homogène, constituée de sable marin de couleur grise, contenant des coquillages et des tessons de céramique à vernis noir, sable qui aurait servi de remblaiement.

Quant à l'enceinte circulaire, une tranchée fut creusée en arrière des fondations de l'autel, perpendiculairement au péribole de Zeus Agoraios, mais nous ne disposons d'aucun élément de datation. Les observations stratigraphiques menées lors de la fouille de l'agora sont donc ténues et difficilement exploitables. Cette difficulté est encore augmentée par le fait que les niveaux de circulation sont restés à peu près identiques de l'époque archaïque à l'époque romaine. On est donc en grande partie contraint de s'appuyer sur les relations des édifices entre eux et sur l'observation des techniques de construction. L'inscription qui porte la mention de Zeus Agoraios et qui permet l'identification du sanctuaire fournit toutefois des éléments de datation absolue.

L'inscription de Zeus Agoraios Thasios

En 1899 fut mis au jour un pilier de marbre inscrit, découvert dans le pavement d'un chemin qui longeait la frange nord-ouest de l'agora, en arrière du port (Fig. 5).



Fig. 5: Bloc inscrit portant la mention de Zeus Agoraios
(© Ph. Collet / École française d'Athènes).

Inv. 580. Pilier de marbre blanc à grain fin, lu par G. Mendel et P. Perdrizet en 1899 alors que la pierre était en emploi dans le pavement du chemin qui menait « de la tour génoise au konak ». La pierre est brisée dans l'angle supérieur gauche. Elle est aujourd'hui exposée au musée de Thasos.

Stoichedon.

H: 1,132 m; l: 0,35 m; prof: 0,308 m à droite et 0,342 m à gauche.

h.l: 0,021 m (lett. rondes 0,019 m); interl.: 0,024 m; esp. entre lettres: 0,025 m.

Éd. G. Mendel, « Inscriptions de Thasos », *BCH* 24 (1900), 270, n°10; *IG* XII 8 361.

Cf. « Chronique des fouilles en 1949 », *BCH* 74 (1950), 336.

[Δι]ὸς

Ἀγοραῖο

Θασίῳ

De Zeus Agoraios Thasios

L. 1 : le départ de l'*iota* dans sa partie inférieure se devine très légèrement.

La face inscrite, soigneusement lissée, est délimitée à l'arête inférieure par un bandeau en léger relief. Les faces latérales sont soigneusement travaillées : elles présentent, le long des arêtes, excepté le long de l'arête postérieure, un cadre lisse d'une largeur de 0,035 m, auquel succède une délicate frise de triangles, réalisés au ciseau. À l'intérieur de ce cadre, la surface présente un traitement fortement fracturé, réalisé au moyen de la smille. La face arrière du bloc n'est pas plane : elle présente sur toute sa hauteur une section démaigrie large de 0,154 m, impliquant deux profondeurs, 0,308 m à droite et 0,342 m à gauche. Le lit de pose, non visible, est connu par un relevé réalisé au début du XX^e siècle : le bloc est fendu et il n'est pas exclu qu'il s'y trouvât une mortaise de goujon. Au lit supérieur, la pierre présente une mortaise de goujon à canal de coulée²⁴. L'écriture et l'absence de la diphtongue à la désinence du génitif invitent à dater cette inscription de l'extrême fin du V^e siècle ou des toutes premières années du IV^e.

L'identification du sanctuaire comme étant celui de Zeus Agoraios ainsi que sa datation, que les archéologues plaçaient au début du IV^e, reposent donc sur cette inscription. Ces derniers proposèrent de replacer la pierre dans l'une des bases du péribole, plus précisément sur la section sud-est, en raison de ce qu'ils interprétaient, sur les faces latérales, comme des anathyroses destinées à recevoir les plaques du parapet. Mais les observations que j'ai menées sur la pierre s'opposent résolument à cette restitution : la face arrière présente, on l'a dit, deux profondeurs, qui coïncident curieusement avec les bases carrées du péribole. De plus, il ne fait aucun doute que les faces latérales de la pierre ne sont pas, comme l'ont estimé les fouilleurs, pourvues d'anathyroses, mais qu'il s'agit en réalité d'un traitement décoratif, où la surface interne, dont l'aspect fracturé ménage un jeu sur les reliefs, est mise en valeur par un cadre réalisé au ciseau. On notera aussi que la pierre portant

²⁴ La mortaise, disposée à 0,060 m de l'arête droite, mesure 0,065 m de côté.

l'inscription est bien moins haute que le pilier que l'on restitue dans le péribole. Au vu de ces constatations, il ne nous paraît donc pas possible de restituer le pilier inscrit dans le dispositif de péribole du sanctuaire *GTh* 34. Il semble en réalité évident que ce pilier, qui ne recevait pas d'éléments sur ses faces latérales, se situait à l'extrémité d'un muret composé d'orthostates. Or on connaît bien à Thasos ce type de construction : ce pilier n'est pas une borne mais l'« ante »²⁵ de l'autel sur lequel étaient célébrés les sacrifices en l'honneur du dieu, dont le nom figure au génitif d'appartenance, comme l'illustrent de nombreux exemples ailleurs dans le monde grec²⁶. Les hypothèses de restitution élaborées avec M. Imbs nous indiquent que l'autel de l'espace sacré *GTh* 34 tel que connu par les dimensions des fondations est un candidat possible pour recevoir le pilier inscrit. Sur les fondations en gneiss, on restitue ainsi une assise d'euthynteria en marbre, faisant office de prothysis, flanquée de part et d'autre de piliers, dont celui de droite porte le nom du dieu. Le corps de l'autel se compose d'assises d'orthostates, enseignant un blocage de terre et de moellons et protégeant la table d'autel proprement dite sur laquelle se tenait le foyer. La mortaise de goujon au lit supérieur du pilier est selon toute vraisemblance destinée à recevoir un élément de couronnement, qui pouvait prendre la forme d'un fronton ou d'un parallélépipède décoré, comme les fouilles thasiennes en ont livré plusieurs exemples. La hauteur du monument, si l'on se fonde sur une hauteur de l'assise d'euthynteria à 0,15–0,20 m et un couronnement à *ca* 0,25 m, atteindrait ainsi *ca* 1,58 m.

Les techniques de construction, ses dimensions ainsi que sa forme inscrivent donc sans ambiguïté l'autel de Zeus Agoraios dans la série des autels appareillés dit communément « autels à antes », et désignés plus justement par la formule « autels en *pi* »²⁷, bien illustrés à Thasos à l'époque classique²⁸. Tous ces autels présentent ainsi la même forme architecturale, où la table d'autel est enceinte dans un mur en *pi* qui s'achève

²⁵ Nous revenons ci-après sur la signification du terme dans le cas d'un autel.

²⁶ Les inscriptions nommant le dieu propriétaire de l'autel sont soit au génitif soit au datif. Pour des exemples au génitif : à Épidaure : Athéna Erganè (*IG* IV² 1, 270) ; Artémis Lusaia (*IG* IV² 1, 275) ; Artémis Prothyreia (*IG* IV² 1, 276) ; Artémis Soteira (*IG* IV² 1, 277) ; Aphrodite Meilichia et Zeus Meilichios (*IG* IV² 1, 282) ; Aphrodite Ourania (*IG* IV² 1, 283) ; Gè (*IG* IV² 1, 284) ; Zeus Apotropaïos (*IG* IV² 1, 290) ; Zeus Xenios (*IG* IV² 1, 291) ; Zeus Sôter (*IG* IV² 1, 294). À Thasos : Zeus Keraunios (*IG* XII 8, 362), Zeus Kataibatès (*IG* XII *Suppl.* 406) ; Athéna Patroïè (Rolley 1965, 448, n° 7). À Délos : Poséidon Nauklarios (*ID* 2483).

²⁷ Sur les difficultés de l'élaboration d'une typologie des autels, voir Cassimatis/Étienne/Le Dinahet 1991 et Ginouvès/Guimier-Sorbets 1991 (Ces derniers réservent la formule « autel à antes » aux autels qui sont à proprement parler enceints dans un mur de bordure s'achevant par des antes). Voir également Ohnesorg 2005, 4–5. Les autels dont il est ici question présentent des pilastres disposés de part et d'autre de la face antérieure de la table d'autel. Pour des commodités de formulation, on utilisera plutôt l'appellation « autel à pilastres » ou « en *pi* ».

²⁸ Mentionnons, au Dionysion (*GTh* 56), un autel à pilastres daté de la fin du V^e siècle ou du début du IV^e siècle (Grandjean/Salviat 2000, 93–94), au Poseidonion l'autel d'Héra Epiliméniè (*IG* XII *Suppl.* 409) et un autel demeuré anonyme (*GTh* 58), ou encore un autel situé au Passage des théores

par deux pilastres placés de part et d'autre de la prothysis sur laquelle se tient l'officiant. En l'état actuel de l'étude, il n'y a pas lieu de remettre en question l'identification de cet ensemble cultuel comme étant le sanctuaire de Zeus Agoraios.

Place du sanctuaire de Zeus sur l'agora

La moitié nord-ouest de l'agora a révélé plusieurs petits autels et enclos cultuels parmi lesquels ont pu être identifiés l'autel du héros Théogénès (*GTh* 31), et un peu plus à l'est, l'autel des *Caesares* (*GTh* 30), lieu d'expression du culte impérial (Fig. 1). Dans cette zone cultuelle de l'agora, le sanctuaire de Zeus Agoraios fait figure de point nodal, clairement délimité par son péribole. Mais le sanctuaire a également incontestablement un rapport topographique avec les édifices civiques : son orientation est en effet celle de l'édifice à *paraskenia* (*GTh* 12) de la 2^e moitié du IV^e siècle, dont les murs portaient les listes des archontes de la cité, et du *bouleuterion* (*GTh* 11), daté du III^e siècle, orientation que respecta par ailleurs plus tard l'autel des Césars. Il ne fait pas de doute que cet ensemble monumental procède d'un programme commun. Le secteur au sud de l'édifice à *paraskenia* est mal connu²⁹, mais il n'est pas impossible qu'il ait pu constituer une esplanade vide de constructions, dominée par la façade de ce dernier et celle du temple de Zeus. La fouille a en outre dégagé, sur le flanc nord-est du temple, un alignement de blocs verticaux, qui sont très vraisemblablement des supports de bancs : l'espace laissé libre entre ces derniers et le *bouleuterion* ménageait, avant la construction de l'enceinte circulaire, un espace de circulation permettant de longer les édifices civiques de la bordure nord-est, en allant jusqu'au passage des théores, liant ainsi le bâtiment du conseil, le bâtiment des archives et le sanctuaire de Zeus Agoraios.

Une question de taille, que seule la fouille pourra résoudre, est celle de l'enceinte circulaire. Si le pilier inscrit appartient bien à l'autel de *GTh* 34, on estime une construction de ce dernier au tournant des V^e et IV^e siècles³⁰. Si le faciès du sanctuaire *GTh* 34 est aisément compréhensible – un temple, précédé d'un autel, le tout enceint dans un péribole – il n'en va pas de même de sa relation tant chronologique que fonctionnelle avec l'enceinte circulaire. La destination réelle de cette dernière n'est pas non plus assurée : l'identification par les archéologues de la structure au centre comme les fondations d'un autel est séduisante mais pour l'instant impossible à

(*GTh* 46) que flanquait une base à deux degrés, dédiée à Athéna Propylaia. Sur ce type d'autels, voir également Grandjean/Salviat 2000, 217.

²⁹ L'édifice fait l'objet d'une étude complète par J. Fournier dans le cadre du programme Archépolis.

³⁰ En l'absence de nouvelles données stratigraphiques, on retient pour le moment également cette date pour l'érection du temple.

prouver. Allant dans ce sens, nos premières observations semblent montrer que la structure n'était pas couverte. Les techniques de construction, tout comme le traitement du parement, semblent relever de l'esthétique architecturale qui se fait jour à la Porte de Zeus et Héra (*GTh* 74) et confirmerait une date de l'enceinte circulaire vers le début du III^e siècle. Or l'observation des fondations de l'enceinte circulaire et du péribole, mais aussi des fondations de la grande base *GTh* 33 à l'angle nord-ouest de ce dernier, montrent clairement qu'elles ont été recreusées pour installer les bases adjacentes. Il nous semble donc que le péribole, soit pour partie, soit entier, fut installé postérieurement à l'enceinte circulaire et à la base³¹.

Or la construction de l'enceinte circulaire, datée du III^e siècle selon des critères formels, vient fermer la voie de circulation nord-est, laissant un passage étroit de moins d'un mètre entre celle-ci et le *bouleuterion*. Dès lors, il devint nécessaire de passer par le nord-ouest. C'est peut-être pour cette raison qu'on édifia un péribole, afin de délimiter et restreindre l'accès à cet enclos sacré en forçant un cheminement sur le côté nord-ouest. On aura ainsi souhaité clôturer le tout, en prenant soin de conserver un lien structurel entre les différents monuments. On ne peut en effet qu'être frappé par la volonté de lier les deux ensembles, qui a pu être dictée par des besoins constructifs qui nous échappent, à moins qu'il ne faille privilégier une explication religieuse. On remarque en effet certaines similitudes, notamment aux deux entrées, comportant la même base de statue avec une plinthe circulaire. La forme circulaire de l'enceinte pose également question : faut-il l'associer ici à la célébration d'un culte de nature héroïque, en outre dissimulé aux regards ? il y aurait des candidats sur l'agora : Télésiclès ou encore Héraclès, dont on a découvert un règlement religieux en remploi non loin du passage des Théores. Dans l'attente de nouveaux sondages exploratoires, les questions demeurent ouvertes.

Le culte de Zeus à Thasos

Le Zeus honoré dans l'agora et protecteur des activités qui s'y déroulent n'est pas le seul attesté à Thasos. Ainsi, une stèle, malheureusement fragmentaire, indiquait peut-être l'emplacement d'un petit *téménos* de Zeus Hyperdexios et Athéna Hyperdèxiè si l'on se fonde sur l'emploi du génitif dans les théonymes³². Si l'écriture indique une date au II^e siècle a.C., l'usage des désinences ioniennes peut faire songer à la regravure d'un texte plus ancien. L'emploi de l'épiclèse Hyperdexios est peut-être un écho de la place prééminente du dieu dans le panthéon thasien, qui se lit dans la variété de ses épiclèses : il est ainsi Sôter, dans la dédicace d'une colonnette où il est

³¹ Ce peut être peu d'années après.

³² Pouilloux 1954, n° 124.

associé encore une fois à Athéna à la fin du III^e siècle a.C.³³ ; il est Boulaïos aux côtés d'Hestia Boulaia dans les dédicaces des apologues au III^e siècle a.C.³⁴. Il est Tedseergos aux côtés d'Athéna Erganè³⁵, Eubouleus célébré dans le culte de Déméter³⁶ ou encore Ktésios Patroios³⁷, sans mentionner les nombreux cultes des *patrai* thasiennes dont il est l'objet³⁸. Ajoutons encore qu'une base portant le théonyme de Zeus Kataibatès était dressée contre le mur arrière du *bouleuterion* (GTh 11)³⁹.

La grande majorité des témoignages du culte de Zeus à Thasos provient de l'agora ou de ses abords immédiats⁴⁰ et bien qu'il s'agisse de documents modestes, il n'en reste pas moins qu'ils témoignent d'une concentration des points de culte de Zeus autour de la place publique. Si le siège du culte de Zeus Boulaïos se situe selon toute probabilité non loin du bâtiment du Conseil ou peut-être dans le prytanée en raison de son association à Hestia, il n'est pas exclu que le sanctuaire de Zeus Agoraios ait abrité d'autres cultes de Zeus, tel celui de Zeus Patroios ou de Zeus Hyperdexios, dont la portion de *téménos* réservée pouvait être matérialisée par ces bornes. C'est ainsi un dieu aux fonctions civiques que dessinent les épiclèses thasiennes, au premier rang desquelles se trouve le titre Agoraios. Mais à Thasos, le Zeus de l'agora porte une double appellation toponymique car il est aussi thasien (*Thasios*), qualificatif destiné à rappeler l'identité collective de la cité⁴¹.

Ces attestations du culte de Zeus, concentrées dans la ville basse aux abords de l'agora témoignent ainsi de la place occupée par le dieu dans le panthéon de la cité aux IV^e et III^e siècles. C'est en effet au début du IV^e siècle que la figure de Zeus semble prendre de l'ampleur dans la vie religieuse de la cité : le V^e siècle constitue une période particulièrement mouvementée de l'histoire thasienne, au cours de laquelle la cité doit faire face à l'hégémonie athénienne et connaît des heures sombres lors de la Guerre du Péloponnèse, ballottée entre les deux camps. Thasos entre dans le IV^e siècle particulièrement éprouvée et ce n'est qu'à partir de 370 que revient la stabilité politique, qui se manifeste par un changement des institutions, un nouveau monnayage mais aussi un programme de construction sur l'agora dont l'édifice à *paraskenia* est l'illustre exem-

33 Chronique des fouilles menées en 1980, *BCH* 105 (1981), 942.

34 Hamon 2019, n° 71–73.

35 *IG* XII Suppl. 380 (fin V^e siècle a.C.).

36 Salviat 1959 (I^{er} siècle a. C.).

37 *IG* XII Suppl. 407 (fin V^e siècle – début IV^e siècle a.C.).

38 Rolley 1965 (ces inscriptions font l'objet d'une nouvelle publication par l'auteur dans le *Corpus des Inscriptions de Thasos* II).

39 *IG* XII Suppl. 406 (I^{er} siècle a.C.).

40 Font exception les inscriptions des *patrai* thasiennes provenant du Thesmophorion (GTh 61) et un autel de Zeus Keraunios découvert au voisinage de l'Heracleion (GTh 76–80).

41 Cette épiclèse toponymique qualifie aussi Héraclès, dieu tutélaire de la cité, dans le règlement de son culte sur l'agora, datant de 430 environ (*IG* XII Suppl. 414). L'hypothèse que le héros Théogénès ait été lui aussi qualifié de Thasios a été abandonnée (Pouilloux 1994 avec la bibliographie antérieure).

ple. C'est aussi à cette période que les Thasiens entreprennent de graver les listes récapitulatives de leurs magistrats sur des édifices de l'agora⁴². Dans sa synthèse sur l'histoire et les cultes de Thasos, J. Pouilloux montre que cette réorganisation institutionnelle et économique s'est accompagnée d'une réforme des cultes. Sans aller jusqu'à parler de réforme, il ne fait pas de doute que l'on assiste, dans les premières décennies du IV^e siècle, à une forme de restructuration des cultes et du panthéon. C'est dans cet horizon chronologique de la vaste réorganisation civique et monumentale que se situe selon nous le sanctuaire de Zeus Agoraios tel que connu par les vestiges actuels, et qui figure parmi les premiers monuments du secteur.

La reprise de l'étude de ce sanctuaire de l'agora pose indubitablement un nombre important de questions et, pour certaines d'entre elles, seuls des sondages exploratoires permettront d'apporter des réponses. Toutefois, l'analyse architecturale, l'inventaire des nombreux blocs pouvant appartenir à l'élévation des bâtiments de ce sanctuaire, combinés à l'étude des témoignages épigraphiques permettent de dresser une image de ce culte, qui illustre, selon nous, le rapport étroit entre les événements d'ordre politique vécus par la cité et la vie religieuse⁴³. L'implantation du sanctuaire obéit incontestablement à une volonté d'installer le dieu au cœur de la place publique, objet de profondes restructurations au IV^e siècle. Mais Zeus Agoraios est aussi symboliquement le dieu de la communauté thasienne unifiée, dieu civilisateur comme l'indiquait R. Martin⁴⁴, garant de la concorde civique après les troubles du V^e siècle. De manière aiguë se lit donc à Thasos une adéquation du rythme civique et du rythme religieux qui se traduit topographiquement par le dialogue qu'entretient le sanctuaire avec les édifices civiques dont ils patronnent les activités de sa présence tutélaire, présence tutélaire qui accueillera à ses côtés d'autres points de culte. Aussi, bien que certains éléments demeurent encore en suspens, nous semble-t-il que le cas de Zeus sur l'agora thasienne offre un exemple éclairant de l'inscription du divin dans l'espace public.

Bibliographie

- Antonetti, Claudia (2009), « Riflessioni su Zeus Agoraios a Selinunte », in Antonetti, Claudia / De Vido Stefania (éds.), *Temi selinuntini*, Pise, 29–51.
- Blondé, Francine / Muller, Arthur / Mulliez, Dominique (1995), « Abords Nord-Est de l'agora (Terrain Valma) », in: *BCH* 119, 681–688.
- Cassimatis, Hélène / Étienne, Roland / Le Dinahet, Marie-Thérèse (1991), « Les autels : problèmes de classification et d'enregistrement des données », in Étienne, Roland/Le Dinahet, Marie-

⁴² Notamment sur l'édifice à *paraskenia* (cf. ci-dessus) : Hamon 2015–2016, 2017 et 2020.

⁴³ Pour un inventaire des attestations de Zeus Agoraios, dont le culte se développe dans les cités grecques à partir du IV^e siècle, voir notamment Antonetti 2009.

⁴⁴ Martin 1951, 164 sq.

- Thérèse (éds.), *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité*. Actes du colloque tenu à la Maison de l'Orient, Lyon, 4–7 juin 1988, Lyon, 267–276.
- Crosby, Margaret (1949), « The Altar of the Twelve Gods in Athens », in *Commemorative Studies in honor of Theodor Leslie Shear*, in: *Hesperia* Suppl 8, 82–103 et 447–450.
- Dunant, Christiane / Pouilloux, Jean (1958), *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos II. De 196 av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité*, *Études Thasiennes* V, Paris.
- Gadbery Laura M. (1992), « The Sanctuary of the Twelve Gods in the Athenian Agora: A Revised View », in: *Hesperia* 61. 4, 447–489.
- Ginouvès, René et al. (1998), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine* III, Rome.
- Ginouvès, René / Guimier-Sorbets, Anne-Marie (1991), « Les autels de l'Antiquité classique : problèmes de description », in Etienne, Roland/Le Dinahet, Marie-Thérèse (éds.), *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité*. Actes du colloque tenu à la Maison de l'Orient, Lyon, 4–7 juin 1988, Lyon.
- Grandjean, Yves / Salviat, François (2000), *Guide de Thasos*, 2^e éd.; trad. grecque mise à jour, 2012, Paris.
- Hamon, Patrice (2015–2016), « Études d'épigraphie thasienne, IV. Les magistrats thasiens du IV^e siècle av. J.-C. et le royaume de Macédoine », in: *BCH* 139–140, 67–125.
- Hamon, Patrice (2017), « Études d'épigraphie thasienne, V. Théores et archontes thasiens de la basse époque hellénistique et du début de l'Empire: du simple au double », in: *BCH* 141, 245–286.
- Hamon, Patrice (2019), *Corpus des inscriptions de Thasos, III. Documents publics du quatrième siècle et de l'époque hellénistique*, *ÉtThas* XXVI.
- Hamon, Patrice (2020), « Les listes monumentales de magistrats de Thasos (archontes et théores) : recherches en cours », in: *REG* 133 (2020) [2021], p. xiv-xvi.
- Holtzmann, Bernard et al. (2019), *Thasos. Heurs et malheurs d'un eldorado antique*, Paris.
- Muller, Arthur (2002), « Évolution urbaine d'une colonie à l'époque archaïque. L'exemple de Thasos », in: *Pallas* 58, 251–265.
- Martin, Roland (1951), *Recherches sur l'agora grecque. Études d'histoire et d'architecture urbaines*, Paris.
- Muller, Arthur (2010), « D'Odonis à Thasos. Thraces et Grecs (VIII^e–VI^e s.) : essai de bilan. » in Tréziny, Henri (éd.), *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire*, Actes du colloque du programme européen Ramses² (2006–2008), Paris/Aix-en-Provence, 213–224.
- Ohnesorg, Aenne (2005), *Ionische Altäre. Formen und Varianten einer Architekturgattung aus Insel- und Ostionien*, *Archäologische Forschungen* 21, Berlin.
- Pouilloux, Jean (1954), *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos I. De la fondation de la cité à 196 av. J.-C.*, *ÉtThas* III, Paris.
- Pouilloux, Jean (1994), « Théogénès de Thasos . . . quarante ans après », in: *BCH* 118, 199–206.
- Rolley, Claude (1965), « Le sanctuaire des dieux patrôï et le Thesmophorion de Thasos », in: *BCH* 89, 441–483.
- Roux, Georges (1961), *L'architecture de l'Argolide aux IV^e et III^e siècles av. J.-C.*, Paris.
- Salviat François (1959), « Décrets pour Épié, fille de Dionysios: déesses et sanctuaires thasiens », in: *BCH* 83, 362–397.
- Shear, Theodor Leslie Jr. (1970), « The Monument of the Eponymous Heroes in the Athenian Agora », in: *Hesperia* 39. 3, 145–222.
- Trippé, Natacha (2019), « Nouvelles recherches sur l'agora de Thasos : de la topographie à l'histoire », in: *BCH* 143. 1, 195–224.

Ugaglia, Évelyne / Grand-Clément, Adeline (éds.) (2017), *Rituels grecs. Une expérience sensible*.
Catalogue de l'exposition présentée au musée Saint-Raymond, musée des Antiques de
Toulouse, 24 novembre 2017–25 mars 2018, Toulouse.

Short References

BCH : *Bulletin de correspondance hellénique*, Athènes, 1877–.

IG : *Inscriptiones Graecae*, Berlin, 1873–.

